



Coordonnateur(trice) en développement local

Mandat :

Sous l'autorité du directeur général de la municipalité, le coordonnateur en développement local assure le développement de la communauté de Grandes-Piles par l'instauration d'actions structurantes, notamment au niveau des loisirs, de la culture et du tourisme. Il coordonne et assure le déploiement des différentes activités reliées aux services précités en réponse aux besoins du milieu. Il assure également les communications externes ainsi que les relations avec le milieu pour toute activité reliée à ses tâches.

Exigences :

- Détenir un DEC ou un diplôme universitaire dans un domaine tel que les communications, les loisirs ou le tourisme. La formation académique peut être compensée par une expérience pertinente à l'emploi ;
- Posséder une expérience pertinente en développement local (loisirs, culture, tourisme);
- Posséder de l'expérience en gestion de ressources humaines et en comptabilité est un atout majeur à l'emploi;
- Avoir une connaissance du monde municipal et de la municipalité de Grandes-Piles, un atout;
- Être autonome et proactif dans l'accomplissement des tâches;
- Faire preuve de leadership et avoir d'excellentes qualités pour le travail d'équipe;
- Savoir entretenir de bonnes relations interpersonnelles avec les partenaires du milieu;
- Avoir d'excellentes qualités de communication orales et écrites en français et en anglais;
- Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule;
- Une bonne connaissance de la MRC serait un atout.

Tâches:

- Participe à la tenue de forums citoyens sur les thématiques ciblées par le conseil municipal;
- Développe, à l'aide de comités, un plan d'action visant à répondre aux orientations stratégiques de la municipalité et aux besoins ciblés notamment en loisirs, culture et tourisme;
- Planifie, organise et développe des programmes saisonniers d'activités en loisirs et en culture en concertation avec les comités de bénévoles municipaux;
- Planifie et veille à la mise en place d'infrastructures favorisant l'accueil touristique;
- Favorise l'utilisation optimale et assure la rentabilité des infrastructures et des services en place;
- Supervise le personnel saisonnier de la marina et de la rampe de mise à l'eau;
- Veille à la vitalité et au dynamisme des comités de bénévoles municipaux;
- Communique au conseil municipal l'état des avancements des projets et le suivi administratif des dossiers;
- Prépare et anime des rencontres de travail avec ses tâches;
- Représente la municipalité sur certains comités et tables de concertation;
- Effectuer la gestion du camp de jour;
- Assure toute autre tâche en lien avec le présent mandat.

Conditions de travail :**Lieu de travail :**

Grandes-Piles

- Contrat de 18 mois avec possibilité de renouvellement;
- Horaire flexible de 8h et 17h;
- Temps plein, 35h/semaine
(Possibilité de travailler parfois la fin de semaine en saison estivale);
- Salaire entre 19.00\$ et 23.00\$

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation

Par courriel à :

Mélanie Cossette :

Conseillère à l'emploi et en suivi en entreprise

418 365-7070, poste 1222

emploi3@cjemekinac.org

Date limite pour l'envoi des candidatures :

18 janvier 2019 à 16h30